

Image not found or type unknown



Un copropriétaire peut-il modifier un mur mitoyen sans l'accord de son voisin ?

Jurisprudence publié le **12/06/2025**, vu **99 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Un copropriétaire peut-il modifier un mur mitoyen sans l'accord de son voisin ? Jurisprudence de la Cour de cassation sur Service-Public.fr

Un propriétaire a assigné en justice son voisin après la modification d'un mur mitoyen donnant sur son appartement et sur la cour commune dont il a la jouissance privative. Le voisin avait-il le droit de faire ces modifications ?

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A18331?xtor=EPR-100>